Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHELLE - 1704 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/07/2026 - 8621 - 2015 B 00004 - 808 671 234 - ELIXIR AIRCRAFT

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

ELIXIR AIRCRAFT
Société par actions simplifiée
au capital de 584 770 €
Siège social : rue du Jura, 17000 LA ROCHELLE
808 671 234 RCS LA ROCHELLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 8 OCTOBRE 2025

Le 8 octobre 2025 à 10 heures, les associés de la Société ELIXIR AIRCRAFT se sont réunis en assemblée générale, rue du Jura, 17000 LA ROCHELLE, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par voie électronique en date du 23 septembre 2025.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Arthur LEOPOLD-LEGER préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 58 477 actions sur les 58 477 actions composant le capital social, soit 58 477 des actions ayant un droit de vote.

Le Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué à l'Assemblée Générale, est également présent.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés ;
- les copies des lettres de convocation ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ;
- le Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son Rapport, le Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ; le Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; les textes des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2025 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2025 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport, de Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ; de Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE **RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES**

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale constate, conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune dépense ni charge non déductible fiscalement, visée à l'article 39, 4 du Code général des impôts, n'a été enregistrée.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME **RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte s'élevant à (9 676 861) euros de la manière suivante :

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Origine :

- Résultat déficitaire de l'exercice : (9 676 861) euros

Affectation :

- Au report à nouveau, soit (9 676 861) euros,
 Solde du report à nouveau s'élèvera à (9 917 363) euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 5 277 206 euros et celui des réserves à 28 133,68 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME **RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME **RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES**

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce qui se trouve dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la Société.

De convention expresse valant convention sur la preuve, chaque signataire :

(a) reconnait que le présent acte est conclu sous la forme d'un écrit électronique, conformément aux dispositions de l'article 1366 du Code civil, et signé électroniquement au moyen d'un procédé fiable d'identification mis en place par Docusign garantissant le lien entre chaque signature avec le présent acte auquel elle s'attache, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil ;

(b) reconnait que le présent acte a la même force probante qu'un écrit sur support papier conformément à l'article 1366 du Code civil et qu'il pourra lui être valablement opposé ;

(c) reconnait à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent acte par le service Docusign (www.docusign.com)

(d) reconnait que (a) l'exigence d'une pluralité d'originaux est réputée satisfaite lorsque le présent acte signé électroniquement est établi et conservé conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, et que (b) ce procédé lui permet de disposer d'un exemplaire sur support durable ou d'y avoir accès, conformément aux dispositions de l'article 1375 du Code civil ; et

(e) désigne La Rochelle comme lieu de signature du présent acte.

Signé électroniquement.
Le 8 octobre 2025

Arthur LEOPOLD-LEGER,
Président

Signed by:
97CC9C4913B44C8...

Docusign Envelope ID: 4153410E-30B4-4183-B684-3CC476F70C53

ELIXIR AIRCRAFT
Société par actions simplifiée
au capital de 583 500 €
Siège social : rue du Jura, 17000 LA ROCHELLE
808 671 234 RCS LA ROCHELLE

RAPPORT DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 OCTOBRE 2025

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Vous êtes appelés, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société Elixir Aircraft sus désignée (la « **Société** ») à l'effet de délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Rapport du Président
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2025 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2025 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2025 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Afin de vous prononcer sur les points figurant à l'ordre du jour, nous vous rappelons que vous pouvez prendre connaissance des documents mis à votre disposition dans ce cadre, et notamment :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés ;
- les copies des lettres de convocation ;
- le rapport du Président ;
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ;
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Le présent rapport a pour objet de vous exposer l'objet et les motifs des décisions soumises à votre approbation.

Docusign Envelope ID: 4153410E-30B4-4183-B684-3CC476F70C53

PARTIE 1 : RAPPORT DE GESTION SUR LES OPEERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2025

SITUATION, ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires H.T s'est élevé à 3 995 481 euros contre 3 108 101 euros au titre de l'exercice précédent.

L'exercice a été marqué par :

- L'EASA a émit une suspicion de pièces non conformes causée par un possible oubli de film de protection. Bien que levée en totalité, cet événement a causé un léger retard sur la production et les livraisons. Des contrôles non destructifs ont été mis en place et ont permis la reprise de l'activité et les livraisons sur l'exercice.
- La livraison de 13 aéronefs contre 12 avions livrés l'année précédente et la production d'un fort en cours de production.
- La société a remporté l'appel d'offre de l'ENAC, soit une commande 30 aéronefs.
- Le départ de Monsieur Adrien Pinot, directeur administratif et financier et le recrutement de son successeur, Monsieur Olivier Gurs.
- La fin du projet Plan de Relance, financé par la BPI.
- La création d'une nouvelle direction, orientée sur la conception et fabrication des ailes de nos aéronefs.
- La réévaluation de la provision pour garanties SAV clients considérant 5% du prix de vente HT de l'avion en coûts de maintenance (contre 1000€ par appareil en N-1).
- L'Emission de 200 bons de souscription d'actions donnant droit à la souscription d'une action ordinaire en date du 15/11/2024, pour un montant de 14.256€.
- Une levée de fonds a été réalisée au cours de l'exercice écoulé, visant à permettre le développement de la Société et de renforcer ses fonds propres. Ainsi l'assemblée générale du 15 octobre 2024 a décidé d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 94.090 euros le 15 octobre 2024.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société a notamment décidé d'émettre 1.750.000€ d'obligations d'une valeur nominale de 1€ chacune convertible en nouvelles actions de l'entreprise avec une date d'échéance au 31/07/2027, tout en supprimant le soit préférentiel de souscription des associés au profit de bénéficiaire

L'Elixir a obtenu en juillet 2025, la certification américaine (FAA Part-23) permettant l'ouverture à un nouveau marché.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que les activités de notre Société en matière de recherche et développement ont été les suivantes au cours de l'exercice écoulé :

- Travaux de développement de l'Elixir en vue d'augmenter la masse maximale admise au décollage.

Docusign Envelope ID: 4153410E-30B4-4183-B684-3CC476F70C53

- Travaux d'intégration et d'essais d'une turbine fonctionnant aux carburants alternatifs (SAF) sur l'Elixir. Cette démarche s'effectue en partenariat avec la DGAC, SAFRAN, DAHER, AIR LIQUIDE et TURBOTECH dans le cadre du projet BeautHyFuel.
- Travaux de développement de l'Elixir pour l'équipement d'une nouvelle motorisation et d'intégration d'équipements permettant le vol aux instruments.
- Travaux d'industrialisation, d'amélioration des méthodes de fabrication et d'assemblage de l'Elixir en vue d'une montée en cadence.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société ne détient aucune filiale ni participation.

PRISES DE PARTICIPATIONS ET DE CONTROLE

Néant.

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Néant.

SOCIETES CONTROLEES

Néant.

INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Néant.

MENTION DES SUCCURSALES EXISTANTES

En application des dispositions de l'article L. 232-1 II du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a ouvert aucune succursale.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-6 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : **Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**				
	1 à 30 jours	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures	*NON APPLICABLE*				**814**

Docusign Envelope ID: 4153410E-30B4-4183-B684-3CC476F70C53

concernées					
Montant total des factures concernées (Préciser HT ou TTC)	729 436,32 €	397 514,24 €	179 635,97 €	38 525,01 €	1 345 111, 54 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)	6,81%	3,71%	1,68 %	0,36%	12,55%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	*NON APPLICABLE*				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	0 €				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours				

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : **Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**				
	1 à 30 jours	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
(A) Tranches de retard de paiement					

Docusign Envelope ID: 4153410E-30B4-4183-B684-3CC476F70C53

Nombre de factures concernées	*NON APPLICABLE*				16
Montant total des factures concernées (Préciser HT ou TTC)	1 139 290,82 €	433 210,44 €	-483,88 €	25,91 €	1 572 043,29 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)	*NON APPLICABLE*				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (Préciser HT ou TTC)	23,79 %	9,04 %	-0,01%	0,00%	32,79%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	0 €				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours				

Docusign Envelope ID: 4153410E-30B4-4183-B684-3CC476F70C53

SANCTIONS POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Nous vous informons que la Société n'a fait l'objet d'aucune sanction telle que visée à l'article L. 464-2, I, al.5 du Code du commerce.

EMISSION DE VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL SOCIAL – AJUSTEMENTS REALISES DANS LE CADRE DES MESURES DE PROTECTION DES PORTEURS

Néant.

PRETS INTER-ENTREPRISES

Nous vous indiquons que la Société n'a consenti aucun prêt entrant dans le cadre du dispositif prévu à l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 mai 2025 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 3 995 481 euros contre 3 108 101 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 10 008 003 euros contre 6 326 058 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 19 827 945 euros contre 13 687 578 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à (9 819 942) euros contre (7 361 529) euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 6 625 124 euros contre 4 662 806 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 2 251 329 euros contre 1 532 893 euros au titre de l'exercice précédent.

Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 118 233 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de (258 465) euros contre (71 895) euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (10 078 407) euros contre (7 433 415) euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 336 058 euros contre 480 690 euros au titre de l'exercice précédent, de l'impôt sur les bénéfices nul, le résultat de l'exercice se solde par une perte de (9 676 861) euros contre une perte de (6 797 137) euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 mai 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 29 758 911 euros contre 21 156 592 euros pour l'exercice précédent.

Docusign Envelope ID: 4153410E-30B4-4183-B684-3CC476F70C53

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2025 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La présentation des comptes annuels soumis à votre approbation, comme les méthodes d'évaluation retenues, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Approbation des comptes

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2025 tels qu'ils ont été présentes, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Il a été constaté, conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de dépenses ni charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, nous vous proposons de donner au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Affectation du résultat - Distribution de dividendes

Nous vous proposons d'affecter la perte s'élevant à (9 676 861) euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat déficitaire de l'exercice : (9 676 861) euros

Affectation :

- Au report à nouveau, soit (9 676 861) euros,
 Solde du report à nouveau s'élèvera à (9 917 363) euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aurait pour effet de porter le montant des capitaux propres à 5 277 206 euros et celui des réserves à 28 134 euros.

Rappel des dividendes distribués

Nous vous proposons de prendre acte qu'il n'ait pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Conventions règlementées

Docusign Envelope ID: 4153410E-30B4-4183-B684-3CC476F70C53

Nous vous proposons d'approuver les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, énumérées dans le rapport du Commissaire aux comptes.

Direction et controle de la societe

Mandat du president

Le mandat du Président, Monsieur Arthur Léopold-Léger nommé à la constitution de la Société pour une durée indéterminée, se poursuit normalement à l'issue de cet exercice.

Mandats des commissaires aux comptes

Le mandat du commissaire aux comptes titulaire de la Société, le cabinet AUDICO (immatriculée au RCS de La Rochelle sous le n°339 424 079), nommé par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société du 24 juin 2021 pour une durée de six exercices, se poursuit normalement à l'issue de cet exercice.

Pouvoirs en vue des formalités

Nous vous proposons de déléguer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises et notamment de publicité, de dépôt ou autres, partout où besoin sera.

Restant à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles,

Le Président de la Société vous invite à approuver les décisions qu'il vous propose.

Fait à LA ROCHELLE,

le 22 septembre 2025

Arthur LEOPOLD-LEGER

Le Président

Signed by:
97CC9C4913B44C8...

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Exco Valliance

Comptes Annuels

Exercice du 01/06/2024 au 31/05/2025

SAS ELIXIR AIRCRAFT

rue du Jura

17000 LA ROCHELLE

Certifié conforme à l'original

Signed by:
97CC9C4913B44C8...

NOS AGENCES

PERIGNY / ROCHEFORT / ROYAN / SAINTES (17)
ANGOULEME/ BARBEZIEUX / COGNAC (16)
BORDEAUX / LACANAU / LE BOUSCAT / LORMONT (33)
PARIS (75)

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Etats financiers au 31/05/2025

Bilan

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Bilan Actif

		31/05/2025			31/05/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	903 948	336 116	567 831	118 272
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	936 004	9 695	926 309	893 926
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	8 693 214	2 714 138	5 979 076	5 873 150
	Autres immobilisations corporelles	2 997 730	845 348	2 152 382	2 063 134
	Immobilisations en cours	6 022 927		6 022 927	3 910 342
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	255 790		255 790	109 250
	TOTAL (II)	19 809 612	3 905 297	15 904 316	12 968 073
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	2 921 605	196 273	2 725 332	2 077 059
	En-cours de production de biens	3 423 670	375 680	3 047 991	1 348 058
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	289 508		289 508	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 572 043		1 572 043	6 596
	Autres créances	2 727 710	290 126	2 437 584	2 426 298
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	3 409 402		3 409 402	1 996 236
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	364 433		364 433	316 625
	TOTAL (III)	14 708 372	862 078	13 846 293	8 170 872
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)	8 302		8 302	17 646
	TOTAL ACTIF (I à VI)	34 526 286	4 767 375	29 758 911	21 156 592
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			255 790	109 250
	(3) dont créances à plus d'un an				

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Bilan Passif

		31/05/2025	31/05/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	584 770	489 410
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	7 447 566	13 502 386
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	28 134	28 134
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(240 502)	(6 945 751)
	Résultat de l'exercice	(9 676 861)	(6 797 137)
	Subventions d'investissement	7 134 098	5 933 965
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	5 277 206	6 211 007
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	1 178 053	602 969
	Total des autres fonds propres	1 178 053	602 969
Provisions	Provisions pour risques	1 085 858	418 245
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	1 085 858	418 245
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	1 943 000	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 528 117	5 322 595
	Emprunts et dettes financières divers (3)	82 201	60 427
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 035 649	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 653 536	1 323 906
	Dettes fiscales et sociales	1 125 033	938 923
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 766 746	5 844 163
	Produits constatés d'avance (1)	1 082 292	434 588
	Total des dettes	22 216 574	13 924 602
	Ecarts de conversion passif	1 219	(231)
	TOTAL PASSIF	29 758 911	21 156 592

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(9 676 860,89)	(6 797 137,04)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	9 860 016	9 737 993
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	301 564	52
(3)	Dont emprunts participatifs		

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	31/05/2025 12 mois	31/05/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	3 994 046		3 994 046	3 108 101
	Production vendue (Services et Travaux)	1 435		1 435	
	Montant net du chiffre d'affaires	3 995 481		3 995 481	3 108 101
	Production stockée			1 449 889	(806 997)
	Production immobilisée			3 315 265	2 838 420
	Subventions d'exploitation				45 112
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 212 278	1 135 876
	Autres produits			35 090	5 546
	Total des produits d'exploitation (1)			10 008 003	6 326 058
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			5 077 829	2 592 831
	Variation de stock			(844 546)	(348 518)
	Autres achats et charges externes			3 481 864	3 042 499
	Impôts, taxes et versements assimilés			121 838	73 396
	Salaires et traitements			6 625 124	4 662 806
	Charges sociales du personnel			2 251 329	1 532 893
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 239 527	972 326
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			1 427 837	982 982
	Dotations aux provisions			266 940	18 000
	Autres charges			180 203	158 363
	Total des charges d'exploitation (2)			19 827 945	13 687 578
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(9 819 942)	(7 361 520)

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Compte de Résultat 2/2

		31/05/2025	31/05/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(9 819 942)	(7 361 520)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	27 271	88 296
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	17 986	12 679
	Différences positives de change	595	1 473
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	45 851	102 448
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 083	17 986
	Intérêts et charges assimilées (4)	295 368	156 349
	Différences négatives de change	1 865	7
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	304 316	174 343
	RESULTAT FINANCIER	(258 465)	(71 895)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(10 078 407)	(7 433 415)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	52 503	24 332
	Sur opérations en capital	551 234	459 963
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	25 000	25 000
	Total des produits exceptionnels	628 736	509 294
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	45 003	3 604
	Sur opérations en capital	1 599	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	246 076	25 000
	Total des charges exceptionnelles	292 678	28 604
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	336 058	480 690
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(65 488)	(155 588)
	TOTAL DES PRODUITS	10 682 590	6 937 800
	TOTAL DES CHARGES	20 359 451	13 734 937
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(9 676 861)	(6 797 137)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/06/2024 31/05/2025	12 mois	01/06/2023 31/05/2024	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 995 481	100,00	3 108 101	100,00	887 380	28,55
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	3 995 481	100,00	3 108 101	100,00	887 380	28,55
+ Variation production stockée	1 449 889	36,29	(806 997)	-25,96	2 256 886	-279,66
+ Production immobilisée	3 315 265	82,98	2 838 420	91,32	476 845	16,80
PRODUCTION DE L'EXERCICE	8 760 636	219,26	5 139 524	165,36	3 621 111	70,46
- Achats stockés approvisionnement	5 077 829	57,96	2 592 831	50,45	2 484 998	95,84
- Variation des stocks et approvisionnement	(844 546)	-9,64	(348 518)	-6,78	(496 027)	142,32
- Achats de sous-traitance directe	77 861	0,89	54 956	1,07	22 905	41,68
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	4 449 491	50,79	2 840 255	55,26	1 609 236	56,66
MARGES (Commerciale + Production)	4 449 491	111,36	2 840 255	91,38	1 609 236	56,66
- Achats non stockés (c)	475 449	11,90	442 119	14,22	33 330	7,54
- Autres charges externes (c)	2 928 554	73,30	2 545 424	81,90	383 130	15,05
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	7 715 147	193,10	5 286 812	170,10	2 428 335	45,93
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	1 045 488	26,17	(147 288)	-4,74	1 192 776	809,83
+ Subventions d'exploitation			45 112	1,45	(45 112)	-100,00
- Impôts, taxes sur rémunérations	94 830	2,37	58 571	1,88	36 259	61,91
- Autres impôts et taxes	27 008	0,68	14 826	0,48	12 182	82,17
- Salaires et traitements	6 625 124	165,82	4 662 806	150,02	1 962 318	42,08
- Charges sociales	2 251 329	56,35	1 532 893	49,32	718 435	46,87
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(7 952 802)	-199,04	(6 371 271)	-204,99	(1 581 531)	-24,82
+ Reprises sur amortissements et provisions	1 000 982	25,05	953 898	30,69	47 084	4,94
+ Autres produits d'exploitation	35 090	0,88	5 546	0,18	29 543	532,65
+ Transfert de charges d'exploitation	211 296	5,29	181 978	5,85	29 318	16,11
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	2 934 304	73,44	1 973 308	63,49	960 997	48,70
- Autres charges de gestion courante	180 203	4,51	158 363	5,10	21 840	13,79
RÉSULTAT EXPLOITATION	(9 819 942)	-245,78	(7 361 520)	-236,85	(2 458 422)	-33,40
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	45 851	1,15	102 448	3,30	(56 596)	-55,24
- Charges financières	304 316	7,62	174 343	5,61	129 974	74,55
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(10 078 407)	-252,25	(7 433 415)	-239,16	(2 644 992)	-35,58
Produits exceptionnels	628 736	15,74	509 294	16,39	119 442	23,45
- Charges exceptionnelles	292 678	7,33	28 604	0,92	264 074	923,20
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	336 058	8,41	480 690	15,47	(144 632)	-30,09
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	(65 488)	-1,64	(155 588)	-5,01	90 100	57,91
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(9 676 861)	-242,20	(6 797 137)	-218,69	(2 879 724)	-42,37

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Etats financiers au 31/05/2025

Annexe

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **29 758 911** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **10 682 590** euros et un total **charges** de **20 359 451** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-9 676 861** euros.

L'exercice considéré débute le **01/06/2024** et finit le **31/05/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlernent de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissements des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :1 an
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Le calcul des amortissements correspondants à la mise en service des aéronefs a été effectuée selon la décomposition suivante :
· Panel Structure 35 ans
· Panel Vol 35 ans
· Gammes de fabrication structure 35 ans
· Panel Administratif 35 ans
· Panel Installation motrice 20 ans
· Panel Avionique et Electricité 10 ans
· Avion 10 ans
· Design cockpit 10 ans
· Moules 5 ans
· Prototypes suivants 10 ans
· Développement / amélioration Entre 10 et 25 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks :
Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances :
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :
Une provision pour garanties SAV Clients a été comptabilisée à la clôture de l'exercice à hauteur de 197 890€ sur la période de garantie restante des avions livrés. La durée de garantie est de 24 mois.
La société ayant un peu plus de recul, elle a pu estimer ses coûts de maintenance en garantie à 5% du prix de vente HT de l'avion (contre 1 000€ par appareil en N-1).

Avances CARPA :
Un compte CARPA est disponible, où sont consignées les avances des commandes clients. Ces avances sont maintenues jusqu'à la livraison de la commande intégrale. Deux comptes sont disponibles, l'une en euros et l'autre en dollars, créée il y a deux ans pour les montants de 64 447€ et 250 000$.

Frais d'émission des emprunts :
Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels :
Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite :
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Dépréciation de stocks :
Au titre de l'exercice fiscal FY25, une dépréciation des stocks a été appliquée en fonction de la date d'entrée en stock, selon le barème suivant : 100% pour les références encore en stock entrées en 2021, 75% sur les références en stocks entrées en 2022, 50% sur les références en stocks entrées en 2023.
Elle s'élève au total à 196 273€.

Dépréciation des encours de production :
La société a enregistré une dépréciation pour perte à terminaison sur son stock d'encours de production. Celle-ci est comptabilisée pour 295 780€ au 31/05/2025. Pour calculer cette dépréciation ELIXIR AIRCRAFT a estimé pour chaque avion en cours de production le cout à terminaison qu'elle a comparé au prix de vente. Lorsque des dépassements ont été constatés une dépréciation a été comptabilisée.

De plus, une dépréciation sur les ordres de fabrication en cours de décision (qualité, conformité) a été comptabilisée pour 79 900€ en fonction de leur date d'entrée dans les en cours, selon le barème suivant : 100% pour les références en encours depuis 2021, 75% sur les références en encours depuis 2022 et 50% sur les références en en cours depuis 2023.

Perte à terminaison :
Une provision complémentaire pour risques et charges liée à l'éventualité d'une perte à terminaison a été constatée au 31/05/2025 pour un montant de 855 885€.
Elle correspond à 90% du risque estimé de pertes sur les commandes enregistrées mais non mises en production à la clôture de l'exercice. Le taux de 90% a été retenu en estimant le nombre d'annulation éventuelle à 2 sur les 20 avions générant potentiellement une perte.



Règles et Méthodes Comptables

Production immobilisée :
Les projets de développement de l'avion, la mise en place des outils de production, et l'extension hors France, ont conduit à la comptabilisation d'une production immobilisée sur l'exercice d'un montant de 3 315 265.17 €.

Crise des séparateurs :

Au cours de l'exercice, une suspicion de pièces non conformes causée par un possible oubli de film de protection (séparateurs) a été detectée.
Cet evènement à causé de léger retard sur la production et les livraisons.
Des contrôles non destructifs ont été faits, et ont permis la reprise de l'activité et les livraisons sur l'exercice.

CIR/CII :
Il n'y a pas de CIR pour cet exercice mais un CII pour le montant de 65 488€.

Subventions :
Les subventions notifiées sont comptabilisées en fonction de l'avancement des dépenses liées au financement et sont rapportées au compte de résultat au prorata des amortissements constatés.

Variation des capitaux propres :
Une augmentation du capital social pour 95 360 € par émission de nouvelles actions, assortie d'une prime d'émissions d'un montant total de 7 433 310.39 euros, a été réalisée sur l'exercice. Les frais relatifs à cette levée de fonds ont été imputés sur la prime d'émission. Ci-dessous le tableau récapitulatif.

Résumé	nombre d'action	prix unitaire d'action	total
Capital à l'ouverture	48 941	10€	489 410.00€
Augmentation de capital	9 536	10€	95 360.00€
Capital au 31/05/2025	58 477	10€	584 770.00€

Prime d'emission à l'ouverture	13 502 386.29€
Prime d'emission au cours de l'exercice	7 465 099.00€
Apurement des pertes antérieures	-13 534 175.90€
Prime d'emission au 31.05.2025	7 433 309.39€

Les faits caractéristiques de l'exercice :

Au cours de cet exercice, une somme de 1 173 898.80€ a été enregistrée en tant qu'avoir à établir.

De nouveaux comptes bancaires auprès du crédit agricole en USD et en euros ont été ouvert au cours de l'exercice.

Création d'une filiale US :
Dans le cadre du développement de la société une filiale a été crée sur l'exercice 2023/2024 aux Etats-unis, en Floride. Cette filiale a été constituée sans capital social comme le prévoit la réglementation locale.

Bulletin de souscription à la clôture de l'exercice :

Au 15.11.2024, la société a décidé en date du 12.12.2024 l'émission de 200 bons de souscription d'actions donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire nouvelle d'une valeur nominale de 10€ émis au prix unitaire de 71.28€ ce qui correspond à un total de 14 256€.

Evènement post-clôture :

La société a notamment décidé d'émettre 1 750 000€ d'obligations d'une valeur nominale de 1€ chacune convertibles en nouvelles actions de l'entreprise avec une date d'échéance au 31/07/2027, tout en supprimant le droit préférentiel de souscription des associés au profit de bénéficiaires

Règles et Méthodes Comptables

nommés. Voici le tableau de synthèse.

	BSA AU 31/07/2025		
	Parts	montant nominal	montant total
31/07/2025	680 000,00	1,00	680 000,00
01/08/2025	500 000,00	1,00	500 000,00
02/08/2025	500 000,00	1,00	500 000,00
03/08/2025	70 000,00	1,00	70 000,00



Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/05/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 262 426		577 526			1 839 952
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 262 426		577 526			1 839 952
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 750 294		947 503		4 583	8 693 214
	Instal., agencement, aménagement divers	2 386 468		358 537			2 745 004
	Matériel de transport	70 591		17 091			87 682
	Matériel de bureau, mobilier	148 447		17 624		1 027	165 044
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	3 910 342		2 450 218		337 634	6 022 927
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 266 142		3 790 973		343 244	17 713 871
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	109 250		155 290		8 750	255 790
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	109 250		155 290		8 750	255 790
	TOTAL	15 637 818		4 523 789		351 994	19 809 612

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/05/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	250 228	95 583		345 811
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	250 228	95 583		345 811
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 877 145	839 978	2 985	2 714 138
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	411 618	259 477		671 095
	Matériel de transport	49 846	13 847		63 693
	Matériel de bureau, mobilier	80 909	30 642	990	110 560
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 419 516	1 143 944	3 975	3 559 486
	TOTAL	2 669 745	1 239 527	3 975	3 905 297

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/05/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	25 000	25 000	25 000	25 000
	Pour garanties données aux clients	18 000	197 890	18 000	197 890
	Pour pertes sur marchés à terme	357 259	855 885	357 259	855 885
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	17 986	7 083	17 986	7 083
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	418 245	1 085 858	418 245	1 085 858
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	625 723	571 952	625 723	571 952
	Sur comptes clients				
	Autres		290 126		290 126
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	625 723	862 078	625 723	862 078
	TOTAL GENERAL	1 043 968	1 947 937	1 043 968	1 947 937
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		1 694 777	1 000 982	
	- financières		7 083	17 986	
	- exceptionnelles		246 076	25 000	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Créances et Dettes

		31/05/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	255 790	255 790	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 572 043	1 572 043	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	380 437	380 437	
	Taxes sur la valeur ajoutée	858 839	858 839	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 488 434	1 488 434	
	Charges constatées d'avances	364 433	364 433	
	TOTAL DES CREANCES	4 919 976	4 919 976	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/05/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	1 943 000	1 443 000	500 000	
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	11 528 117	2 707 208	8 207 940	612 969
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	77 265	77 265		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 653 536	1 653 536		
	Personnel et comptes rattachés	538 603	538 603		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	542 856	542 856		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 641	20 641		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	22 934	22 934		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	4 937	4 937		
	Autres dettes	1 766 746	1 766 746		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 082 292	1 082 292		
	TOTAL DES DETTES	19 180 925	9 860 016	8 707 940	612 969
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 143 000			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 272 149			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	4 937			

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/05/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		364 433	364 433
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			364 433

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/05/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 082 292	1 082 292
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 082 292

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Charges à payer

		31/05/2025
Total des Charges à payer		2 277 075
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 564
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 564	
Emprunts et dettes financières divers		75 765
Emprunts et dettes financières divers	75 765	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		308 425
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	308 425	
Dettes fiscales et sociales		717 423
Dettes fiscales et sociales	487 721	
	50 882	
	158 539	
	13 251	
	7 030	
Autres dettes		1 173 899
Autres dettes	1 173 899	

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Produits à recevoir

		31/05/2025
Total des Produits à recevoir		1 405 573
Autres créances		1 405 573
Autres créances	5 213	
	61 278	
	1 339 082	

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/05/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/05/2025
Capital social	489 410			95 360	584 770
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	13 502 386			(6 054 820)	7 447 566
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	28 134				28 134
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(6 945 751)	(6 797 137)		13 502 386	(240 502)
Résultat de l'exercice	(6 797 137)	6 797 137		(9 676 861)	(9 676 861)
Subventions d'investissement	5 933 965			1 200 133	7 134 098
Provisions réglementées					
TOTAL	6 211 007			(933 801)	5 277 206

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	
[1] dont dividende provenant du résultat n-1	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	6 211 007
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	6 211 007
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	(933 801)

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Filiales et participations

	31/05/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Engagements financiers

	31/05/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/05/2025
	Emprunts et dettes auprés d'établissement de crédit		5 298 702	11 528 117
		TOTAL	5 298 702	11 528 117

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/05/2025
VALEUR D'ORIGINE				293 630		293 630
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			64 709		64 709
	Dotation exercice			22 099		22 099
	TOTAL			86 808		86 808
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			67 869		67 869
	Redevances Exercice			61 044		61 044
	TOTAL			128 913		128 913
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			57 462		57 462
	entre 1 et 5 ans			103 945		103 945
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			161 407		161 407
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Annexe libre

Dettes garanties par des sûretés réelles

Prêt obligataire CACMDS 500K€ :

Le prêt est accordé pour une échéance le 15.01.2030.
Le coût global du crédit est de 7% TEG.

Prêt obligataire My options 1 443k€ :

Garanties My Option - Ils bénéficient d'une assurance la couvrant contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, pour des montants et seuils de franchise appropriés.
Garanties client ALL - Versement d'une commission de succès 5% du montant cumulé de l'ensemble des financements octroyés au Client ALL.

BPI :
A la reprise de l'exercice nous comptabilisons 6 emprunts pour un montant total emprunté de 1 450K€, le détail est le suivant :

-Prêt 150K€ au TEG de 4.93% l'an sur une période de 8 ans. Une retenue de garantie de 7 500€ sera retenue sur les fonds prêtés. Une adhésion de Mr ALL au contrat d'assurance groupe décès - ptia est souscrite auprès de la CNP. Le montant assuré est égal à 150K€.

-Prêt 300K€ au TEG de 4.42% sur une période de 7 ans. Une retenue de garantie de 15 000€ sera retenue sur les fonds prêtés. Une adhésion de Mr ALL au contrat d'assurance groupe décès - ptia est souscrite auprès de la CNP. Le montant assuré est égal à 300K€.
Ce financement bénéficie d'une garantie du FEI EGF à hauteur de 50% et d'une PPI à hauteur de 30%.

-Prêt 400K€ sur une durée de 8 ans au TEG de 4.80% l'an. Il existe une retenue de garantie de 20 000€ et le financement bénéficie d'une garantie au titre du fonds national de garantie de 30% et une garantie du FEI à hauteur de 50%. Assurance souscrit par ALL à hauteur de 400 000€.

-Prêt 200K€ sur une durée de 8 ans au TEG de 4.85% l'an. Il bénéficie d'une garantie du fonds national de Garantie d'amorçage investissement à hauteur de 40% et une garantie du FEI à hauteur de 40%.

-Prêt 400K€ sur une durée de 8 ans au TEG de 4.80%. Il est retenu sur les fonds prêtés la somme de 20 000€.
Garantie du fonds national de garantie à hauteur de 30% et du FEI à hauteur de 50%.

Prêt BPI 3 000K€ :

Le prêt sera porté sur une durée 15 ans avec le taux 6.83% l'an,. En tout état de cause, le taux d'intérêt du prêt ne pourra être inférieur à 0% l'an d'après le contrat de prêt.
Remboursement de 12 trimestres de différé d'amortissement du capital suivi de 48 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts.
Le TEG est de 7.71% l'an soit un taux de 1.93% par trimestre.
Financement garantie à hauteur de 30% par le fonds national de garantie et 50% par l'union Européenne au titre du fonds Invest EU.
Contrat d'assurance de groupe décès pour un montant de garanti égal à 1 000k€ pour chacun des 3 actionnaires principaux.

Prêt de la CDA à 0% :

Montant de 115k€ : Gage sans dépossession à hauteur de 57 500€.

Banque populaire :

Garantie du fonds Européen d'Investissement à hauteur de 50% du prêt de 250K€
Garantie d'Etat prévue a l'arrêté du 23 mars 2020 pour le prêt de 165 K€
Garantie du Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 70% du prêt de 700 K€.

Prêt banque Tarneaud :

Un emprunt de 60k€ sur une période de 5 ans avec un TEG de 1.254%, assuré à hauteur de 100% en faveur d'ALL.

Prêt de 207K€ à un taux d'intérêt de 0.25% par an, avec une période maximale de remboursement de 5 ans, est garanti par une assurance décès et PTIA en faveur d'ALL à hauteur de 100%.

Emprunt de 93k€ est accordé au TEG de 1.6536% sur une période de 7 ans, en échange d'une garantie BPI France représentant 60% et d'un nantissement sur le fonds de commerce. Aucun contrat d'assurance n'a été souscrit.

Annexe libre

Un prêt de près de 300K€ remboursable sur une durée de 5 ans à un taux effectif global de 4,20% par an sans garantie d'assurance.

Prêt Société générale 300k€ :

Garantie BPI France à hauteur de 40% du prêt de 300ke + nantissement d'un fond de commerce.

Prêt Société générale 450K€ :

Durée 60 mois, le prêt portera intérêt (TEG) à 5.26% l'an hors frais d'assurance.
Prêt SG 450 K€ - Pas d'assurance emprunteur.
Garantie de Bpifrance au seul profit de la banque à hauteur de 30% de l'encours du prêt avec nantissement du fonds de commerce.
Avec nantissement du fdc et gage du stock à conccurence de 1 750 000€.

Prêt Société générale 1000K€ :

Durée de l'emprunt 84 mois avec un TEG de 4.43% l'an.
Prêt SG 1000 K€ - Pas d'assurance emprunteur.
Garantie BPI France à hauteur de 30% du prêt avec un nantissement d'un fonds de commerce.

Caisse d'Epargne :

-Prêt 600 K€ : Avec un TEG de 1.37% et une garantie sur aéronef de 4 *150K€, l'un d'eux a été vendu, ce qui porte le total à 3 aéronefs au 31.05.2025. Ce prêt ne vient pas avec une couverture d'assurance garantie.

- Prêt 80k€ : Le prêt s'étale sur une durée de 5 ans, avec un TEG progressif qui débute à 0.70% la première année et atteint 1.40% la dernière année. Pas d'engagement dans un contrat d'assurance.

-Prêt 700K€ : Durée globale de 72 mois, TEG à 1,19%. Fonds européen de garantie (European guarantee fund) couvrant 70% du prêt. Sans garantie.

CIC :

-Prêt 108K€ : Le crédit s'étend sur une période de 95 mois avec un TEG fixé à 2,70%, incluant une assurance emprunteur (telle que ALL assurance Décès/Ptia à 100%). Une garantie BPI de 60% et une caution solidaire plafonnée à 50%, combinée à un nantissement du fonds de commerce.

-Prêt 393K€ : La durée totale s'étend sur 72 mois, avec une période de franchise de 12 mois. Le TEG est fixé à 1.76%, et une assurance emprunteur a été souscrite au nom d'ALL pour un montant équivalent à 80% du prêt. Le fonds de commerce est mis en nantissement.

-Prêt de 207K€ : PGE sur 5 ans à un taux d'intérêt de 0%, accompagné d'une souscription à une assurance garantissant 80% du montant, suivie d'un nantissement des comptes.

Prêt CIC 1500K€ :

Remboursement sur 60 mois au teg de 4.74% l'an.
Assurance emprunteur, garantie décès/perte totale d'autonomie 100%
Garantie BPI 30% + nantissement fonds de commerce.

Prêt Crédit Agricole 400K€ :

Le prêt portera sur une durée de 60 mois et un TEG annuel de 3.7900%.
Couverture d'assurance décès/ptia ALL à hauteur de 50% du capital et garantie de sureté.
Nantissement fonds de commerce par-passu avec le CIC de l'ouest et société générale.
Garantie BPI France pour une quotité de 30%

Prêt Crédit Agricole 850K€ :

Le prêt est sur une durée de 84 mois avec un TEG de 3.8900%.
Couverture d'assurance décès/ptia ALL à hauteur de 50% du capital et garantie de sureté.
Nantissement fonds de commerce par-passu avec le CIC de l'ouest et société générale.
Garantie BPI France pour une quotité de 30%

Docusign Envelope ID: B02353D1-8939-4AF0-8560-B49FE5805DA7

Annexe libre

Effectif :

Effectif moyen du personnel : 167 personnes.

Engagements de retraite :

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 104 K€
La somme de 104 K€ est constituée de la valeur probable des engagements retraites (charges comprises) à la date de clôture. La méthode pour l'IDR est la méthode rétrospective prorata temporis, avec départ à l'initiative du salarié et un taux d'actualisation de 3.45 %. L'indemnité n'est indiquée qu'à titre indicatif et n'a pas fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31/05/2025.